

Déclaration liminaire de SUD Education 93 au CTSD 1^{er} degré du 31 janvier

Monsieur le DASEN,

Lors du groupe de travail du 16 janvier, vous nous souhaitiez "une bonne année de dialogue social bien respectueuse et ambitieuse pour les élèves et les personnels de ce département".

Mais au vu de la carte scolaire présentée par la DSDEN qui est en deçà des besoins des écoles de notre département, nous ne voyons pas l'ambition pour nos élèves.

Vous ne respectez pas les remontées des constats et besoins faites par les organisations syndicales. Les moyens alloués à notre département sont insuffisants !

Les promesses faites par la ministre dans ces vœux pour l'année 2017 sont bien loin de la réalité de ce département.

En effet notre département concentre des difficultés économiques et sociales importantes :

- le taux de pauvreté est de 27,8 %, le double de la moyenne nationale, avec certaines villes atteignant 35 % comme Saint-Denis, Pierrefitte-Sur-Seine, Bobigny. Il est de 40 % à Aubervilliers et 43 % à Clichy sous bois.

- Un ou une élève du 93 coûte 50% de moins à l'Etat qu'un-e élève parisien-ne.

Alors que le Ministère de l'éducation dit avoir créé un poste supplémentaire pour 3 élèves supplémentaires entre 2013 et 2017, le ratio pour la Seine-Saint-Denis est de 1 pour 6,6.

En effet, nous en sommes à 1500 postes créés de 2013 à 2017 pour 10000 élèves en plus.

Le département a donc vu son encadrement augmenter plus de deux fois moins vite que la moyenne nationale.

Comment, dans ces conditions, le ministère peut-il parler d'une "école plus juste: avec l'égalité sur tout le territoire" ou d'un "plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis" avec les 9 mesures proposées en 2014 ?

Notre département c'est aussi :

- 64% d'écoles REP contre 20% au niveau national.

- pour l'année scolaire 2015-2016, le nombre de demi-journées non-remplacées est deux fois plus important dans l'académie de Créteil (3,1%) par rapport à la moyenne nationale (1,6%).

- au niveau national, 25% des postes de PDMQDC sont hors REP. Alors que dans notre département seules les écoles REP vont disposer de ce dispositif à la rentrée.

Toujours dans ses vœux, la ministre constate en citant les études PISA, que "notre système reste profondément inégalitaire" et que "nul ne peut le contester". Dans le discours du 10 janvier sur les PDMQDC, elle insiste sur le "poids du déterminisme social"

Soit, nous ne pouvons que partager ces constats surtout dans notre département. Mais le but de la refondation de l'école n'était-il pas de "donner plus à ceux qui ont le moins" et de "le faire sans laisser personne au bord de la route". Nous ne pouvons que constater que face aux besoins de notre département, les propos de la ministre sont un aveu d'échec de cette politique menée pendant 5 ans. Enfin les propos de la ministre nous ont laissé très perplexes, lors de son discours du 18 octobre sur les 7 mesures pour le remplacement où elle déplorait que : "L'absence d'enseignant dans une

classe est toujours dommageable" et que "l'enjeu est son remplacement". Elle constatait "oui ça peut arriver de répartir dans les classes quand l'absence est imprévisible même si nous devons limiter cela au maximum."

Évidemment qu'il faut remplacer les enseignantes et les enseignants absent-e-s mais les propos de la ministre sont bien édulcorés quand on connaît la situation du remplacement dans notre département. Monsieur le DASEN avez-vous réellement signalé à la ministre qu'actuellement dans le 93 même lorsque l'absence est prévue en avance, il n'y a pas de remplacement? Parce que cela arrive tous les jours dans les écoles du département.

Les stages de formation syndicale ne sont presque jamais remplacés, quand les IEN ne tentent de dissuader les collègues de partir en formation.

Les élu-e-s convoqué-e-s aux réunions de la DSDEN comme pour le groupe de travail du 16 et 17 janvier et pour aujourd'hui, ne sont pas remplacé-e-s non plus .

Monsieur le DASEN, vous affirmiez dans votre présentation de la carte scolaire 2017: "Les objectifs de moyens contenus dans les mesures spécifiques pour les écoles de la Seine-Saint-Denis annoncées en novembre 2014 par madame la ministre [*de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*] sont donc largement dépassés. Ces moyens exceptionnels participent à l'accroissement de l'équité de notre système éducatif, visant la réussite de chaque élève."

Pour SUD Education 93, on est très loin des moyens exceptionnels. La rentrée 2017, comme les précédentes, ne va pas permettre de résoudre les inégalités scolaires, dans lequel le 93 a moins de moyens que la moyenne nationale et pourtant plus de difficultés sociales et économiques.

Les 9 mesurette pour la Seine-Saint-Denis n'auront été qu'un cache misère.

Pour cette rentrée, 500 postes sont prévus pour le 93 dont :

- 50 ouvertures nettes (dont 19 confirmations). Pour respecter les seuils du 93 et non les repères, il faudrait 100 ouvertures de plus.
- 190 postes pour le remplacement. Pour endiguer la précarité chez les remplaçantes et remplaçants dans le département, il faudrait 500 postes de plus.
- 111 postes PDMQDC. Toutes les écoles élémentaires REP sont couvertes au niveau du cycle 2. Pour couvrir le cycle 3 REP et les écoles maternelles REP, il faudrait 540 postes.
- 20 postes de TPS; ce qui fait 71 TPS dans le département. Pour avoir une TPS dans chaque maternelle REP, il faudrait 200 postes de plus. Et pour toutes les maternelles du département 360 postes.
- 30 postes RASED; alors que pour revenir à des encadrements proches de ceux de 2008 (avant la destruction du RASED) il faudrait 200 postes de plus.
- 13 emplois pour l'ASH. Très insuffisant là aussi. Pour une politique réellement inclusive, il nous faut des moyens; des centaines d'enfants sont en attente d'AVS.
- 5 postes pour les UPE2A, alors qu'en novembre dernier, 82 élèves (dans le premier degré relevant de l'UPE2A n'étaient pas scolarisés en UPE2A. C'est donc très nettement insuffisant pour notre département qui accueille beaucoup de migrant-e-s et ce depuis de très nombreuses années.

SUD Education réclame 1000 postes de plus, qui sont nécessaires tout de suite dans le 93 pour couvrir les besoins:

- Pour le respect des seuils (100 postes de plus) notamment en NEP),
- Pour la suppression de la précarité chez les remplaçantes et remplaçants (500 postes),
- Pour la récréation de postes de RASED (200 postes, avec des postes de remplacements),
- Pour des postes de TPS en REP (200 postes).

Pour nous il faudrait trois fois plus de postes uniquement pour couvrir les besoins urgents de notre département.

Pour une réelle politique de lutte contre les inégalités, ambitieuse pour nos élèves, et les personnels nous revendiquons :

Un PDMQDC pour 5 classes, un RASED complet par groupe scolaire, une réelle baisse des effectifs notamment en REP: 16 élèves par classe et 20 élèves par classe hors REP, des TPS dans toutes les écoles maternelles avec pas plus de 10 élèves par classe, des ATSEM dans chaque classe de maternelle. Des moyens renforcés dans l'accueil des élèves en situation de handicap et des enfants allophones. Des remplaçantes et des remplaçants titulaires pour palier à toutes les absences.

Pour les enseignantes et enseignants, nous réclamons le retour à une formation à 2/3 temps à l'ESPE et 1/3 temps classe; ce qui permettra aux enseignantes et enseignants titulaires de partir en formation continue, ou d'obtenir un temps partiel à 75%.

Un retour à une entrée progressive dans le métier qui permettra d'éviter de mettre les collègues débutant-es non formé-e-s dans des situations professionnelles impossibles qui génèrent de la souffrance et un nombre important de démissions.

Pour finir, nous souhaitons insister sur deux points. Toutes les organisations syndicales vous demandent de créer deux circonscriptions à Drancy, plutôt que de fusionner une partie de la ville de Drancy avec Dugny et le Bourget;

Cette fusion aura pour conséquence de passer une partie de Drancy dans un autre bassin et un autre district que le reste de la ville. Ce qui va encore dégrader les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Ce n'est pas avec ce genre d'économies de bout de chandelles sur une création de circonscription que la situation des personnels et des élèves va s'améliorer.

Nous souhaitons également insister sur le respect des droits syndicaux. En effet certain-e-s collègues n'ont pu participer à des journées de formation syndicale organisées par SUD éducation 93 sous la pression de certain-e-s IEN. Nous demandons que cela cesse, que les droits des personnels soient respectés et que les collègues qui partent en formation soient toutes et tous remplacé-es.

Merci pour votre attention, monsieur le DASEN.